2020

ccdh

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes
Dourdannais
en Hurepoix

sommaire

LE TERRITOIRE

_ Présentation 3
_ Compétence 6

LA VIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

_ La gouvernance 7
_ Les services intercommunaux 11
_ Les ressources humaines 12
_ Les finances 16
_ La gestion des structures sportives 20
_ La communication 22

UNE INTERCOMMUNALITÉ SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE

_ Le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) 23
_ La Petite enfance 27
_ L'Enfance 32
_ L'accueil des gens du voyage 37

UNE INTERCOMMUNALITÉ DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

_ Un tissu économique riche et diversifié 38
_ Assurer le développement économique 40
_ Une année économique marquée par la Covid-19 42
_ L'aide à l'emploi des jeunes 44
_ Le centre aqualudique Hudolia 45
_ Promouvoir le tourisme 47
_ L'aménagement numérique 49

UNE INTERCOMMUNALITÉ RESPONSABLE ET DURABLE

_ Le Plan climat territorial (PCAET) 50
_ Le projet alimentaire territorial (PAT) 52
_ Les actions de l'ALEC 53
_ Le programme DEPAR 53
_ Collecter et valoriser les déchets 54
_ Améliorer la mobilité 55
_ La gestion des milieux aquatiques 56

édito

Démarche obligatoire pour les intercommunalités, la réalisation d'un rapport d'activités annuel n'en reste pas moins un exercice intéressant pour mieux faire connaître les nombreuses actions conduites par la CCDH et qui sont, parfois méconnues.

Cela est d'autant plus important qu'un certain nombre de compétences a été directement transféré par les communes, dans une logique de mutualisation, et en poursuivant un objectif d'efficience. Tourné vers les élus communaux et les habitants, ce document se veut donc pédagogique et accessible, sans faire l'impasse sur la précision des informations.

Avec le renouvellement des instances municipales et communautaires mais surtout impactée par la crise sanitaire, 2020 aura été une année très particulière. Je crois que nous pouvons collectivement saluer le professionnalisme des agents de la CCDH qui ont su, pendant cette période, mettre en œuvre le principe de continuité du Service Public, en faisant preuve d'une forte capacité d'adaptation.

Ainsi, de nombreuses pages de ce rapport d'activités témoignent des actions conduites durant la crise sanitaire et les phases de confinement.

Du côté des élus communautaires, nous avons dû adapter notre façon de nous réunir en organisant nos réunions et assemblées en visioconférence. Il s'est même tenu en juin un conseil « mixte » composé de membres élus au premier tour des élections municipales, et des élus du mandat 2014 – 2020.

Je remercie Yannick Hamoignon, mon prédécesseur, pour sa compétence et son sérieux dans la gestion de la difficile période. Installés le 10 juillet, le nouveau conseil communautaire et le nouvel exécutif se sont mis en ordre de marche pour poursuivre les projets engagés et insuffler une nouvelle dynamique.

Je vous laisse découvrir ce rapport d'activités qui vous permettra, je l'espère, de mieux comprendre le fonctionnement, le rôle et les actions de notre communauté de communes.

Rémi Boyer

Président de la CCDH

PART. 01

LE TERRITOIRE

Présentation

Entre campagne et ville, le Dourdannais en Hurepoix est un territoire attrayant, qui présente de nombreux atouts pour les familles, les jeunes, les seniors et les entreprises. La Communauté de communes contribue à son développement et à sa valorisation.

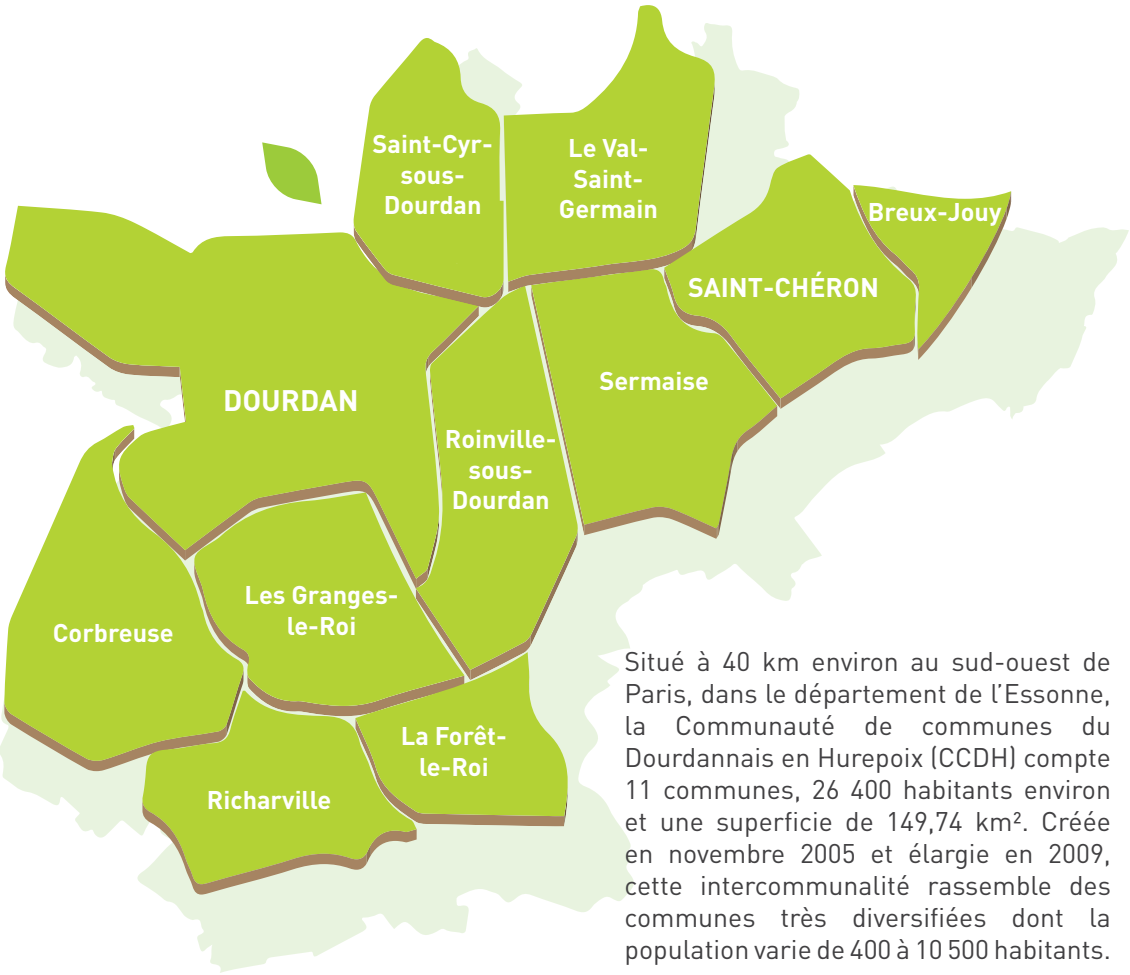

Situé à 40 km environ au sud-ouest de Paris, dans le département de l'Essonne, la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) compte 11 communes, 26 400 habitants environ et une superficie de 149,74 km². Créée en novembre 2005 et élargie en 2009, cette intercommunalité rassemble des communes très diversifiées dont la population varie de 400 à 10 500 habitants.

Grâce à une localisation stratégique, le territoire est très bien desservi (A10, RER, bus Express) et offre de multiples opportunités économiques et un cadre de vie privilégié : le territoire est composé à 89,5% d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Population 2018 (Chiffres INSEE)		Superficie (km²)
Breux-Jouy	1249 habitants	4,68
Corbreuse	1731 habitants	15,79
Dourdan	10 559 habitants	30,64
La Forêt-le-Roi	521 habitants	7,94
Les Granges-le-Roi	1187 habitants	12,68
Le Val-Saint-Germain	1492 habitants	12,57
Richarville	395 habitants	10,35
Roinville-sous-Dourdan	1366 habitants	13,4
Saint-Chéron	5134 habitants	11,44
Saint-Cyr-sous-Dourdan	957 habitants	9,89
Sermaise	1611 habitants	13,6

Les compétences communautaires

La Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix dispose de compétences obligatoires, définies strictement par la loi, et de compétences facultatives transférées par les communes.

Développement économique

Aménagement numérique du territoire

Voirie des zones d'activités

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

12 domaines de compétences

Petite enfance

Enfance

Aménagement de l'espace et mobilité

Action sociale

Gestion des équipements sportifs

Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Développement durable et transition énergétique

PART. 02

LA VIE DE L'INTERCO'

La gouvernance

La CCDH est administrée par un Conseil communautaire composé de 32 élus :

- 14 conseillers à Dourdan,
- 6 conseillers à Saint-Chéron,
- 2 conseillers à Corbreuse, Sermaise et au Val-Saint-Germain,
- 1 conseiller à Breux-Jouy, La Forêt-le-Roi, Les Granges-le-Roi, Richarville, Roinville-sous-Dourdan et Saint-Cyr-sous-Dourdan.

Le Bureau est, lui, composé du président, de 7 vice-présidents et d'autres membres.

En termes de gouvernance, l'année 2020 devait être une année de transition avec les élections municipales prévues en mars qui allaient renouveler les instances communautaires. Mais la crise sanitaire a modifié sensiblement le calendrier et le fonctionnement attendu.

Le Conseil communautaire

Instance majeure composée de femmes et d'hommes élus au sein des 11 villes, il se réunit tous les deux mois pour débattre, délibérer et voter les orientations du territoire. Il est l'organe décisionnel de la CCDH.

La première séance de 2020, sous la responsabilité des élus installés en 2014 (40 élus), s'est tenue en février. Seules les affaires courantes ont été évoquées (demandes de subvention, délibération de principe sur le recours aux agents saisonniers). Cela devait être la dernière séance du mandat ; ce ne fut pas le cas.

En effet, avec la crise sanitaire et le confinement strict appliqué sur le territoire national de la mi-mars à début mai, le calendrier initial a été modifié car le second tour des élections municipales de mars a été déplacé en juin, mettant en place une période transitoire. Ainsi, les conseils municipaux élus dès le 1er tour, le 15 mars, n'ont pu se réunir qu'à partir du 18 mai.

Dans ce cadre, la loi a prévu, jusqu'au second tour des élections municipales, une composition mixte du Conseil communautaire. Le nombre de membre est passé à 32 conformément à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2019.

32 conseillers communautaires dont

Le Conseil communautaire "mixte" s'est tenu en visioconférence, sous la présidence de Yannick Hamoignon, le 17 juin et 14 délibérations ont été approuvées. Elle ont permis la continuité du service tout en laissant la possibilité à la nouvelle équipe de revenir dessus si elle le jugeait nécessaire.

Suite au second tour et aux élections des maires concernés, le renouvellement intégral du Conseil communautaire a pu être opéré et une séance d'installation s'est tenue le 10 juillet, en présence du public (capacité limitée). Outre l'installation des 32 nouveaux élus, Rémi Boyer a été élu Président de la CCDH, puis le conseil a décidé de fixer à 7 le nombre de vice-présidents, puis à 4 le nombre d'autres membres du Bureau, et d'inviter à ce dernier les maires n'en faisant pas partie qui sont conseillers communautaires (Serge Deloges, Jean-Marie Gelé).

Le Conseil a également approuvé un avenant au contrat de DSP Hudolia en vue de régler les conséquences financières de la crise sanitaire, de mars à août.

Le président

Rémi **BOYER**

Carine
HOUDOUIN
1ère vice-Présidente
Tourisme, Projet de Territoire, Communication institutionnelle

Paolo
DE CARVALHO
2ème vice-Président
Commerces de proximité

Les 7 vice-présidents

José
CORREIA
3ème vice-Président
Développement économique

Jean-Pierre
MOULIN
Membre du Bureau
Travaux, Sports

et 4 membres du bureau

Josépha
BRÉBION
Membre du Bureau
Communication numérique, Site Internet

Pascale **BOUDART**
4ème vice-Présidente
Développement durable & Transition écologique

Guillaume **BELLINELLI**
5ème vice-Président
Finances

Magali **HAUTEFEUILLE**
6ème vice-Présidente
Enfance & Petite enfance

Stéphane **POUSSIN**
7ème vice-Président
Mobilités

Rémy **BRUNEL**
Membre du Bureau
Délégation de Services Publics (dont Hudolia)

Sarah **LEBRET**
Membre du Bureau
Affaires sociales, Centre Intercommunal d'Action Sociale

Fabrice **BARON**

Jean-Claude **DESILE**

Madeleine **MAZIERE**

Karina **STUDER**

Chribelle **BILO**

Barbara **FAUSSET**

Françoise **MITHOUARD**

Dominique **TACHAT**

Maryvonne **BOQUET**

Jean-Marie **GELÉ**

Mohamed **MOURDI**

Olivier **BOUTON**

Jocelyne **GUIDEZ**

Benoît **PANOT**

Philippe **CÉLESTIN**

Sylvine **HENDELUS**

Estelle **PARANT**

Serge **DELOGES**

Sylvain **LARQUETOU**

Isabelle **PRADOT**

7 conseils par an

113 délibérations

6 commissions

Le Bureau Communautaire

Instance associant l'exécutif, le Bureau communautaire a été organisé en 2020 sous deux configurations.
Tout d'abord, un Bureau communautaire issu de l'ancien mandat (le Président, les 11 Vice-Présidents et 2 autres membres du Bureau) qui s'est réuni 3 fois en présentiel. Puis, la crise sanitaire arrivant, a continué à se réunir régulièrement en visioconférence 4 fois pour assurer le règlement des affaires courantes. Notamment le suivi de la continuité des services sur le terrain mais également anticiper les prochains dossiers à finaliser ou lancer (approbation des Comptes 2019, choix du mode gestion d'Hudolia)

Suite à l'entrée en fonction des nouvelles équipes municipales élues dès le premier tour, le Bureau, toujours en visioconférence, s'est réuni en associant les maires des 9 communes concernées si ceux-ci n'étaient pas membres précédemment. Sous cette forme, le Bureau s'est réuni en vue de préparer le Conseil communautaire de juin mais également pour traiter des affaires courantes (recrutement du Directeur des Services Techniques, les primes des agents mobilisés sur le terrain durant la crise sanitaire, Hudolia).

En juillet, une réunion en visioconférence s'est tenue sous l'égide du Président sortant et associant les maires des 11 communes, en vue de préparer la mise en place du Conseil communautaire d'installation du 10 juillet qui allait déterminer le futur Bureau.

Suite au Conseil d'installation, le nouveau Bureau s'est réuni 10 fois en 2020.

Les services intercommunaux

La CCDH compte 7 directions et services : ressources (finances et ressources humaines), petite enfance, enfance, action sociale, développement économique, communication et technique. Ils sont pilotés par la direction générale qui anime et coordonne les activités de la Communauté de communes.

L'organisation des services de la CCDH a été fortement bouleversée en 2020 avec la crise sanitaire. Au lendemain de l'annonce de la fermeture des écoles, par le Président de la République le 12 mars, une organisation particulière a été mise en place pour permettre la continuité du service. Les agents dont les missions étaient réalisables à distance, qui devaient garder leurs enfants et qui disposaient de matériel informatique nomade, ont pu être placés en télétravail dès le lundi 16 mars.

Suite à l'annonce par le Président de la République d'un confinement généralisé à compter du 17 mars 12h, l'organisation a dû être modifiée et ce jusqu'au 11 mai.
Durant cette période, l'accueil physique de la CCDH a été suspendu. La grande majorité des agents a donc été placée :

- quand cela était possible, en télétravail ;
- à défaut, en autorisation spéciale d'absence (ASA).

Malgré tout, la continuité des services a pu être assurée par :

- une présence quasi hebdomadaire des chefs de service,
- la continuité des accueils de loisirs et service petite enfance pour les enfants de personnel mobilisé,
- la continuité des services d'aide à la personne : deux administratifs au niveau du SSIAD, maintien intégral du portage de repas, du transport accompagnement et des aides à domicile,
- la présence quotidienne de la direction générale afin d'assurer la gestion des services, le traitement du courrier…,
- le soutien aux entreprises impactées avec un fléchage vers les différentes aides,
- la continuité des fonctions comptables et RH en télétravail.

Pour favoriser l'information des agents, un mail hebdomadaire était envoyé pour les tenir informés de l'actualité de la CCDH mais également pour garder un lien.

Avec la reprise progressive entamée en mai, un retour des agents sur le lieu de travail a été engagé avec des rotations. La CCDH a fourni aux agents l'équipement nécessaire à leur sécurité (masques, gel…).

Durant l'été, cette phase transitoire est restée en vigueur. Avec la reprise épidémique de l'automne 2020, un renforcement du télétravail a été opéré et l'accueil du public n'a été organisé que sur rendez-vous.

Les ressources humaines

85 agents dont **47 titulaires** et **38 non-titulaires**

76 temps complet

69 femmes **16** hommes

6 directions / services

7 arrivées **5** départs

2 agents de **- de 30 ans**

66 agents de **30 à 49 ans**

17 agents de **+ de 50 ans**

12 agents Catégorie A

5 Cat. B

68 Cat. C

32% agents en télétravail (au moment du confinement)

Pendant le confinement, peu de métiers étaient télétravaillables.
Les agents pouvaient être mis en ASA (autorisation spéciale d'absence) COVID ou garde d'enfant et ont été rémunérés, comme les animateurs qui avaient des contrats prévus pour cette période.

...

et côté CIAS

43 agents dont **33 titulaires** et **10 non-titulaires**

2 directions / services

33 temps complet

(beaucoup d'aide-soignantes sont sur des postes à temps non-complet)

6 arrivées

4 départs

2 agents de **- de 30 ans**

24 agents de **30 à 49 ans**

17 agents de **+ de 50 ans**

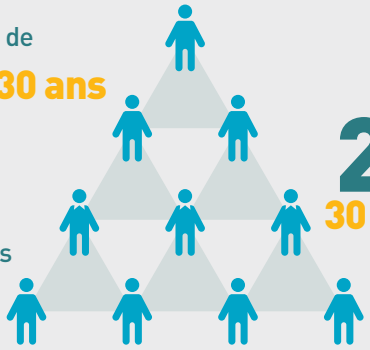

40 femmes

3 hommes

1 agent Catégorie A

1 Cat. B

41 Cat. C

Télétravail **complet** (au moment du confinement) **pour 2 agents** (donc 4,65 %)

\+ **télétravail ponctuel** pour 3 agents

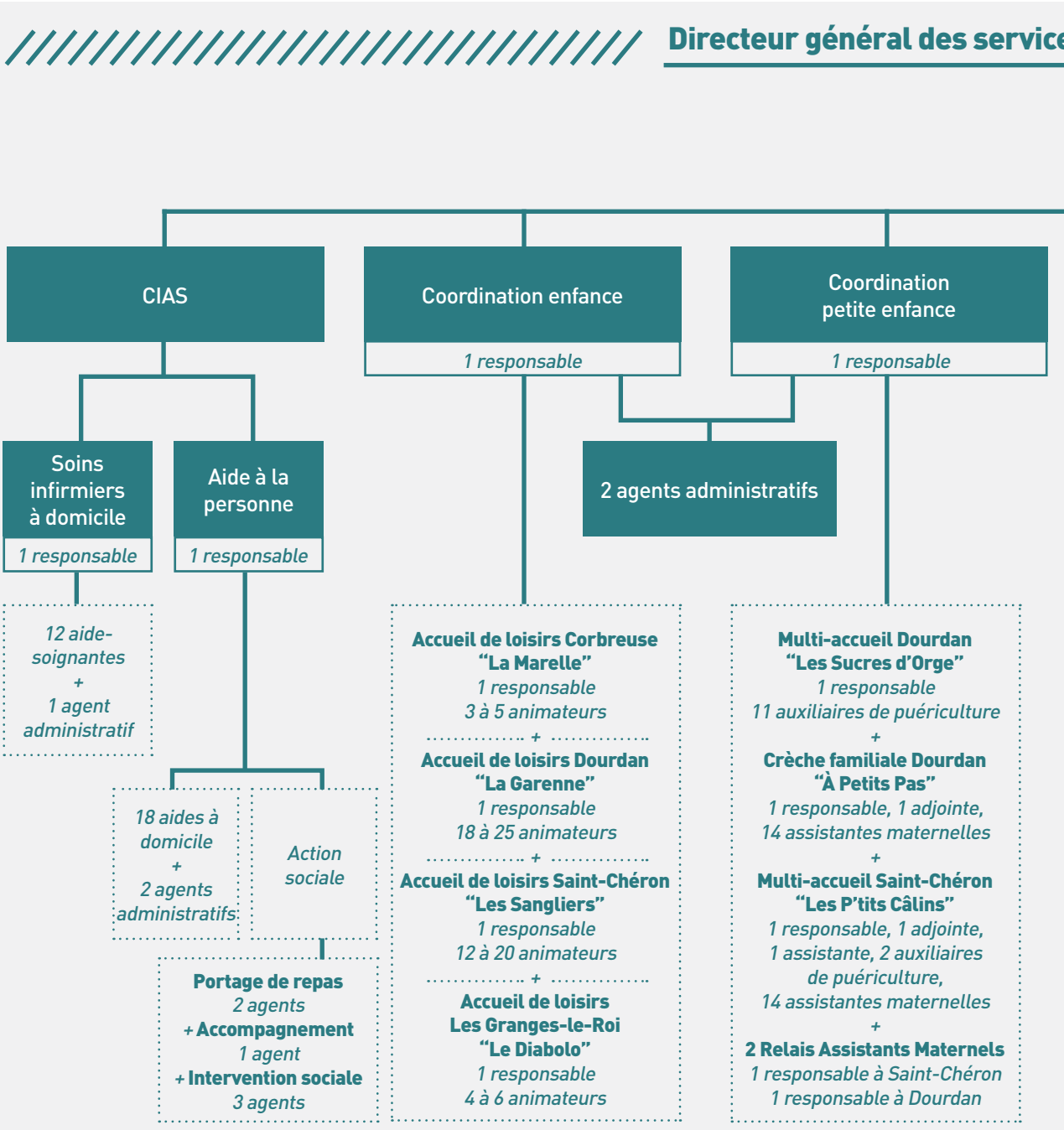
Directeur général des services
CIAS
Coordination enfance
1 responsable
Coordination petite enfance
1 responsable
Soins infirmiers à domicile
1 responsable
Aide à la personne
1 responsable
2 agents administratifs
12 aide-soignantes + 1 agent administratif
18 aides à domicile + 2 agents administratifs
Action sociale
Portage de repas
2 agents
+ Accompagnement
1 agent
+ Intervention sociale
3 agents
Accueil de loisirs Corbreuse "La Marelle"
1 responsable
3 à 5 animateurs
Accueil de loisirs Dourdan "La Garenne"
1 responsable
18 à 25 animateurs
Accueil de loisirs Saint-Chéron "Les Sangliers"
1 responsable
12 à 20 animateurs
Accueil de loisirs Les Granges-le-Roi "Le Diabolo"
1 responsable
4 à 6 animateurs
Multi-accueil Dourdan "Les Sucres d'Orge"
1 responsable
11 auxiliaires de puériculture
+
Crèche familiale Dourdan "À Petits Pas"
1 responsable, 1 adjointe,
14 assistantes maternelles
+
Multi-accueil Saint-Chéron "Les P'tits Câlins"
1 responsable, 1 adjointe,
1 assistante, 2 auxiliaires de puériculture,
14 assistantes maternelles
+
2 Relais Assistants Maternels
1 responsable à Saint-Chéron
1 responsable à Dourdan

de la CCDH et du CIAS

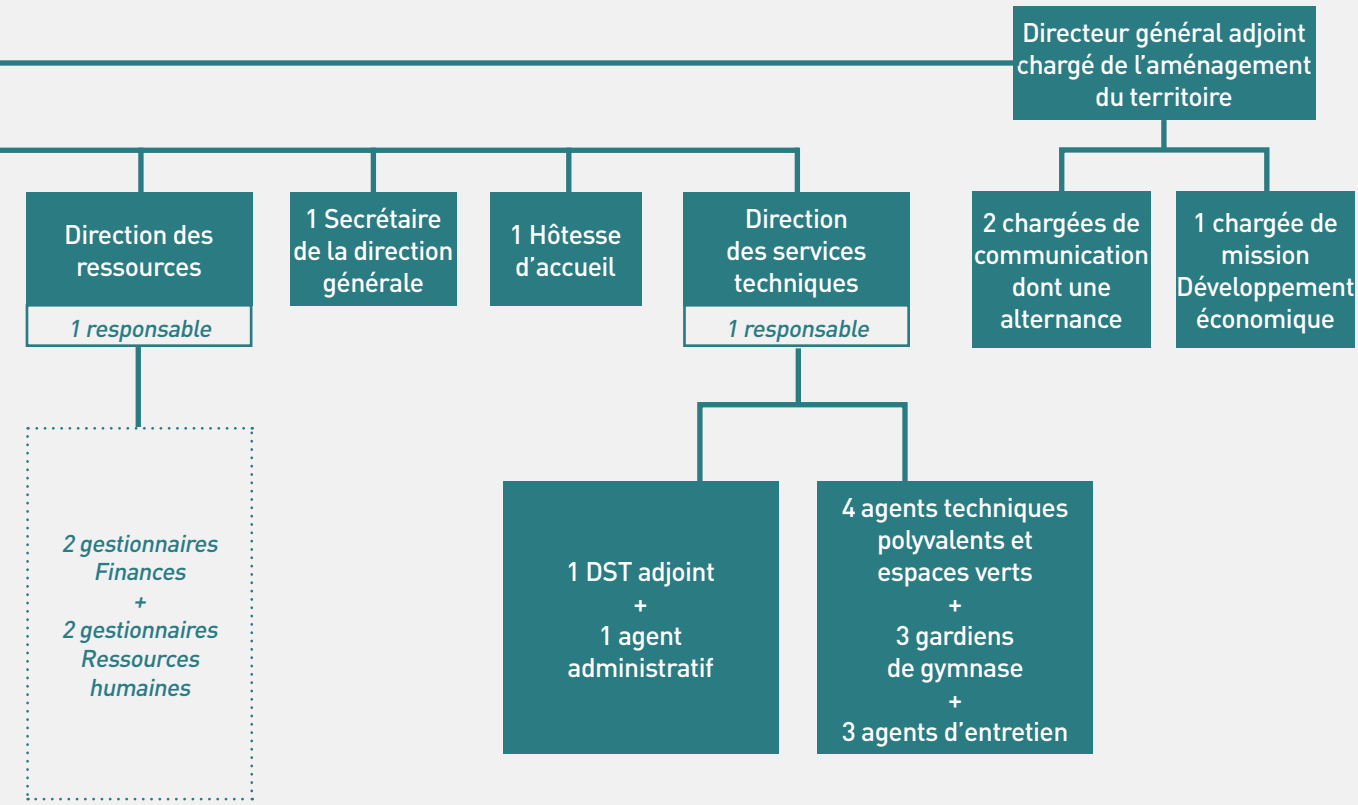

Les finances

Le budget est divisé en deux parties principales : le fonctionnement qui comprend toutes les dépenses courantes et les investissements qui prend en compte l'achat de matériel, la construction d'équipements nouveaux...

Les recettes permettent de financer les dépenses nécessaires à la qualité du service public.

Dépenses de fonctionnement

CA 2020	Dépenses
Charges financières (intérêts)	161 451,16 €
Amortissements	179 279,47 €
Reversement de fiscalité aux communes	2 375 500,02 €
Autres reversements de fiscalité (FPIC, FNGIR)	2 347 276,00 €
Promotion du Territoire	132 025,62 €
Administration et Technique	1 058 582,14 €
Assemblée locale	155 277,20 €
Hudolia	597 966,14 €
Gymnases	318 636,04 €
Stades	285 615,25 €
Accueils de loisirs	1 343 866,83 €
Interventions sociales	645 403,65 €
Petite enfance	1 735 529,03 €
Environnement	234 372,00 €
Interventions économiques	239 864,14 €

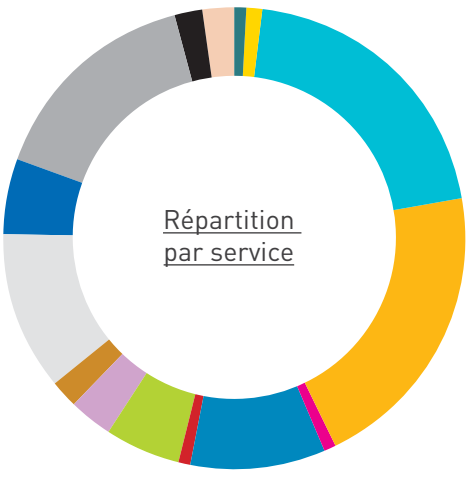

1% Amortissements
1% Charges financières (intérêts)
20% Reversements de fiscalité aux communes
20% Autres reversements de fiscalité (FPIC, FNGIR)
1% Promotion du Territoire
9% Administration et Technique
1% Assemblée locale
5% Hudolia
3% Gymnases
2% Stades
11% Accueils de loisirs
5% Interventions sociales
15% Petite enfance
2% Environnement
2% Interventions économiques

Recettes de fonctionnement

CA 2020	Recettes
Fiscalité et dotations générales	11 199 703,08 €
Administration et Technique	183 878,58 €
Sports	4 275,92 €
Accueils de loisirs	527 449,59 €
Interventions sociales	45 070,00 €
Petite enfance	863 558,24 €
Environnement	234 372,00 €
Interventions économiques	4 200,00 €
Tourisme	65 226,29 €

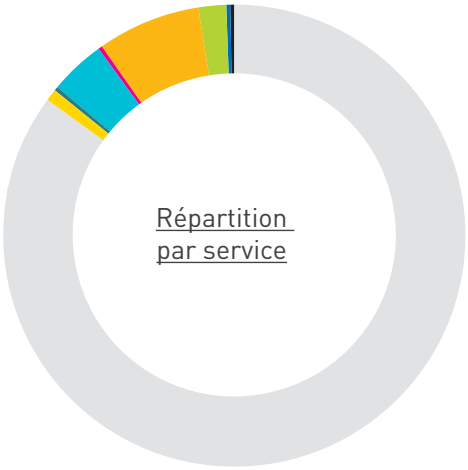

85% Fiscalité et dotations générales
1% Administration et Technique
0,25% Sports
4% Accueil de loisirs
0,25% Interventions sociales
7% Petite enfance
2% Environnement
0,25% Interventions économiques
0,25% Tourisme

Dépenses d'investissement

CA 2020	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Résultat reporté	533 559,67	0	0 %
Emprunts et dettes assimilés	500 570,20	487 717,78	97,43 %
Immobilisations incorporelles	104 372,37	70 239,53	67,30 %
Subventions d'équipement	37 405,50	11 007,60	29,43 %
Immobilisations corporelles	946 318,18	412 707,28	43,61 %
Immobilisations en cours	318 660,00	97 524,08	30,60 %
Autres immobilisations financières	610 750,00	318 875,00	52,21 %
Opérations patrimoniales	6 802,50	6 802,50	100 %
TOTAL	**3 098 032,39**	**1 404 873,77**	**45,35 %**

Recettes d'investissement

CA 2020	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Virement de la section de fonctionnement	1 590 775,49	0	0 %
FCTVA	303 084,51	0	0 %
Affectation du résultat N-1	828 867,78	828 867,78	100 %
Opérations patrimoniales	6 802,50	6 802,50	100 %
Dotations aux amortissements	179 303,47	179 279,47	99,99 %
Subventions d'investissement	189 198,64	21 387,40	0 %
TOTAL	**3 098 032,39**	**1 036 337,15**	**33,45 %**

Bilan du Compte Administratif 2020

- Le budget fonctionnement a été réalisé à 88 % en dépenses et 94,87 % pour les recettes.
- Le budget investissement a été réalisé à 45,35 % en dépenses et à 33,45 % en recettes.
- Fin de « l'effet ciseau » (différence entre la diminution des recettes et l'augmentation des dépenses).
- La base fiscale des ménages est en progression pour l'exercice 2020 (accentué par la TEOM) et la fiscalité des entreprises est en diminution par rapport à 2019 (-312 K€ environ).
- Un effort plus important en dépenses d'investissement a été fait.
- Les recettes d'investissement ont été faibles.

Principaux investissements hors RAR :

Aménagements bureaux siège	21 536 €
Signalétique économique et touristique	28 160 €
Logiciel Enfance / Petite enfance	51 125 €
Informatiques (changement de serveur, achat de PC portables, licences)	49 113 €
Pôle Petite enfance	113 632 €
Multi-accueil Dourdan (mobilier + changement store)	11 769 €
Travaux ALSH	
Dourdan (achat ventriglisse, changement fenêtre, travaux aires de jeux)	20 391 €
Saint-Chéron (pose préau)	18 537 €
Les Granges-le-Roi (mise en conformité des sanitaires)	1 741 €
Corbreuse (changement BAES)	1 736 €
Travaux stades	
Dourdan (réfection tribune, sautoir)	134 597 €
La Forêt-le-Roi (barrière tournante + bancs)	11 362 €
Les Granges-le-Roi (pose poteaux bois)	19 068 €
Sermaise (pare-ballon, main courante, vestiaires)	20 067 €
Travaux gymnases	
Gymnases (dont solde accessibilité PMR)	74 029 €
Hudolia (plomberie, réfection étanchéité)	8 839 €

La gestion des structures sportives et enfance

La CCDH gère les stades, gymnases, crèches et accueils de loisirs des 11 communes du territoire. Elle y intervient techniquement pour tous les travaux d'entretien ou de rénovation.

Les gardiens des gymnases ont pour mission de faire le ménage, la maintenance, de veiller à la sécurité des lieux et d'entretenir un relationnel avec les utilisateurs. Ils ont aussi l'astreinte le week-end en cas d'urgence (panne électrique, dégâts des eaux importants etc.).
Les agents techniques « espaces verts » sont principalement dédiés au stade Maurice Gallais, pour l'entretien et la maintenance des lieux mais sont aussi actifs sur les autres terrains de la CCDH.

Les sites entretenus

- 4 centres de loisirs : Corbreuse, Dourdan, Les Granges-le-Roi, Saint-Chéron,
- 3 crèches (2 à Dourdan et 1 à Saint-Chéron), 2 Relais Assistantes Maternelles (RAM) à Dourdan et Saint-Chéron,
- 4 gymnases à Dourdan (Audiard, Billiault et Ventura) et à Saint-Chéron (Les Closeaux),
- 8 stades à Dourdan, Roinville-sous-Dourdan, Sermaise, Saint-Chéron, Les Granges-le-Roi, Breux-Jouy, Corbreuse, La Forêt-le-Roi.

Les chantiers 2020

- Voiries dans les zones d'activités économiques : réfection partielle de la chaussée rue Lambert (ZA Lavoisier) pour un coût de 54 652,80 €.

Les stades

- À Dourdan, les travaux de réfection de la tribune de rugby du stade Maurice Gallais comprenant la réfection des bétons, de l'étanchéité, du changement des sièges et des huisseries ainsi que la peinture des vestiaires (coût total : 248 934 €)

- À Saint-Chéron, remplacement du système de production d'eau chaude (stade du Boulay) pour un montant de 13 405 €.
- Aux stades des Granges-Le-Roi et de La Forêt-le-Roi, mise en place de barrières type forestière anti-vandalisme (19 068 €).
- Au stade de Sermaise, rénovation de douches (1 860 €).
- Un entretien des terrains sportifs est réalisé sur l'année : entretien des sols, tonte, lutte contre les nuisibles, etc. (coût : 91 621 €).

Les gymnases

- Gymnase Billiault : réparation du sol sportif (coût : 2 004 €).
- Gymnase Ventura : remplacement de la vitre de la porte d'entrée, remplacement de 2 tourelles d'extraction, pose d'un marquage au sol (coût : 8 040 €).
- Gymnase Les Closeaux : mise en conformité des panneaux de basket, création d'un accès piéton, remplacement du variateur de soufflerie (coût : 9 936 €).

- Mise en sécurité de l'accès piétonnier à Saint-Chéron.

Pendant les mois de crise sanitaire, les agents techniques ont continué leurs missions :

- les structures ouvertes ont été accompagnées en cas de besoin technique,
- les terrains ont été entretenus régulièrement.

La communication

Si le premier trimestre n'a pas connu de grand changement (publication d'un magazine en janvier, continuité d'informations sur le site internet et la page Facebook), le suivant a subi de plein fouet la crise sanitaire avec l'annulation de toutes les animations.
En juillet, l'élection et l'arrivée de la nouvelle équipe a dynamisé la communication. Le nouveau président, Rémi Boyer, a immédiatement souhaité changer le logo et les supports de communication.

ccdh
Communauté de Communes
Dourdannais en Hurepoix

En septembre, le magazine fait peau neuve avec une nouvelle maquette et le nouveau logo choisi est décliné sur tous les supports de la CCDH (papier, signalétique, véhicules, signature...). En parallèle, la refonte du site est engagée pour un lancement au printemps 2021.

Deux magazines sortent en septembre et décembre. A terme, 5 magazines par an seront publiés.

Côté ressources humaines, le service Communication change de directeur et dépend désormais du directeur général adjoint.

En octobre, une jeune en alternance vient renforcer le service pour notamment s'occuper de la création d'un compte Instagram.

PART. 03

UNE INTERCO' SOLIDAIRE & À L'ÉCOUTE

Le centre intercommunal d'action sociale

Depuis 2007, le Centre Intercommunal d'Action Sociale favorise le maintien à domicile des personnes vulnérables, c'est-à-dire de toute personne de 60 ans et plus (personne âgée) ou porteuse de handicap.

Des services dédiés répondent aux besoins de ce public :
- Les soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- L'aide à domicile (SAAD)
- Le portage de repas
- Le transport accompagnement
- Les interventions sociales

Son conseil d'administration comprend, outre son Président (de plein droit le président de l'établissement public de coopération intercommunale), en nombre égal, d'une part 11 membres élus en son sein au scrutin majoritaire et 11 membres nommés par le Président.

Pendant la crise sanitaire, et eu égard aux missions d'intérêt communautaire qui sont les siennes, et en concertation avec les services de l'Etat, le CIAS a maintenu ses interventions.

Le SSIAD

Sur prescription médicale, le SSIAD intervient auprès des personnes les plus dépendantes (GIR entre 1 et 4). Sa zone d'intervention, déterminée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), compte :

- **8 communes membres de la CCDH :** Dourdan, Corbreuse, Les Granges-le-roi, La-Forêt-le-Roi, Richarville, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Le Val-Saint-Germain, Sermaise
- **5 communes hors CCDH :** Mérobert, Chatignonville, Authon-la-Plaine, Saint-Escobille, Le Plessis-Saint-Benoît.

Pour prendre en charge les places qui sont attribuées par l'ARS (55 à destination des personnes âgées et 3 des personnes handicapées), une équipe de professionnels intervient :
- 1 responsable du service
- 1 adjointe
- 1 assistante administrative
- 12 aide-soignants

Missions principales des aides-soignants :
- Ils réalisent des soins d'hygiène et de confort.
- Ils contribuent à l'éducation sur la surveillance de l'hydratation et la nutrition.
- Rôle dans la prévention du risque de chute, canicule...
- Conseillent sur le matériel médical.

Quelques chiffres pour 2020 :
- Le taux d'occupation était de 86,57 %,
- Le nombres de journée de prise en charge réalisées : 18 378

Le SAAD

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile est destiné aux personnes âgées ou handicapées. Elles peuvent formuler une demande en direct ou être orientées par un partenaire (CLIC ou membre de l'équipe médico-sociale de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, assistante sociale de l'hôpital).

Des prises en charge financières sont possibles par différents organismes : le Département dans le cadre de l'APA, mais aussi les caisses de retraite (CNAV, MGEN...), les mutuelles, faute de quoi une tarification sociale est mise en place au sein de l'établissement.

Le SAAD intervient sur toutes les communes de la CCDH, exceptés Saint-Chéron, Breux-Jouy et Le Val-Saint-Germain. Les habitants sont alors orientés sur Les 3 Vallées, association avec laquelle la CCDH a une convention (l'association n'étant pas conventionnée Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation, les demandes de prise en charge à ce titre sur les 3 communes sont alors assurées par le CIAS).

L'équipe qui intervient au SAAD est constituée de 1 responsable de service, 1 responsable planning, 1 comptable, 17 aides à domicile et auxiliaires de vie.

Ces dernières participent donc à toutes les tâches de la vie quotidienne :
- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Aide aux changes
- Aide aux repas et à leur préparation
- Entretien du logement

Au quotidien, elles stimulent, entretiennent le lien social et lutte contre l'isolement.

Quelques chiffres pour 2020 :
- 18 435 h réalisées à domicile
- Près de 200 usagers

Le portage de repas

Avec l'âge, l'isolement, la perte d'autonomie et d'appétence, le portage de repas offre à ceux qui le désirent une cuisine maison qui entretient le désir et le plaisir de manger. Ainsi du lundi au vendredi, sont livrés les menus simples et goûteux réalisés de façon traditionnelle par l'attributaire du marché.

Pour préserver la santé de chacun et répondre aux besoins, deux* menus classiques (A et/ou B) sont proposés ainsi que des menus « régimes » pauvre en sel et sucre. Tous sont élaborés par l'équipe de diététiciens du prestataire (* à l'exception de Saint-Chéron, Breux-Jouy et Le Val-Saint-germain pour lesquelles il n'y a pas de choix possible).

Des prises en charge financières sont également possibles par le biais de l'APA et de la Caisse National Assurance Vieillesse (CNAV).

L'équipe qui intervient au portage de repas est constituée de 2 agents administratifs et 3 agents de convivialité.

Quelques chiffres pour 2020 :
- 144 bénéficiaires
- 26 509 repas livrés

Le service de transport accompagnement

Avec l'âge, la perte d'autonomie, les déplacements deviennent difficiles voire impossibles sans aide. Le service de transport accompagnement est une réponse en ce sens : l'agent de convivialité prend l'habitant au pas de sa porte jusqu'à sa destination, de façon ponctuelle ou régulière, sur le territoire de la CCDH comme en dehors (Arpajon, Etampes...).

Ainsi, le suivi médical peut être assuré (RDV hôpital, rééducation kiné, orthophoniste...) mais aussi des actes de la vie courante qui permettent de continuer à sortir, à conserver du lien social (coiffeur, courses, marché, visite maison de retraite...)

Le service est constitué de 2 agents de convivialité.

Quelques chiffres pour 2020 :
- 82 bénéficiaires
- 1530 transports

Les interventions sociales

Organisées autour de deux grands axes, ces interventions ont été impactées différemment sur l'année 2020.
- 1er axe : les permanences administratives ont dans un premier temps été suspendues avant d'être proposées uniquement sur rendez-vous. Pour autant, le nombre de demandes a fortement baissé jusqu'à l'été pour reprendre en septembre.
- 2ème axe : les demandes relatives aux aides légales (FSL, Dossier d'aide sociale pour la prise en charge des frais d'hébergement en EHPAD, etc.) se sont, quant à elles, maintenues.

Le service est constitué de 2 agents administratifs.

Quelques chiffres pour 2020 :
- 80 dossiers de demande d'aide sociale
- 367 personnes reçues sur les permanences administratives
- 799 entretiens menés

Petite enfance

Différentes structures d'accueil

Trois structures d'accueil du jeune enfant (RAM, multi-accueil, accueil familial) sont gérées par la CCDH et offrent 122 places. Tous les types d'accueil sont proposés : collectif régulier et occasionnel, familial (au domicile d'une assistante maternelle).

Deux structures privées complètent l'offre : 1 crèche parentale au Val-Saint-Germain et 1 micro-crèche à Dourdan.

Les équipes d'encadrement constituées de professionnelles qualifiées s'appuient sur le projet éducatif de la CCDH et sur le projet pédagogique de la structure dans laquelle elles travaillent.

Deux Relais Assistants Maternels (RAM) complètent l'offre de service. Les deux animatrices assurent des missions d'information, de formation et d'accompagnement dans la recherche d'un mode d'accueil, ciblant les parents (et futurs parents) et les assistants maternels agréés ou souhaitant le devenir.

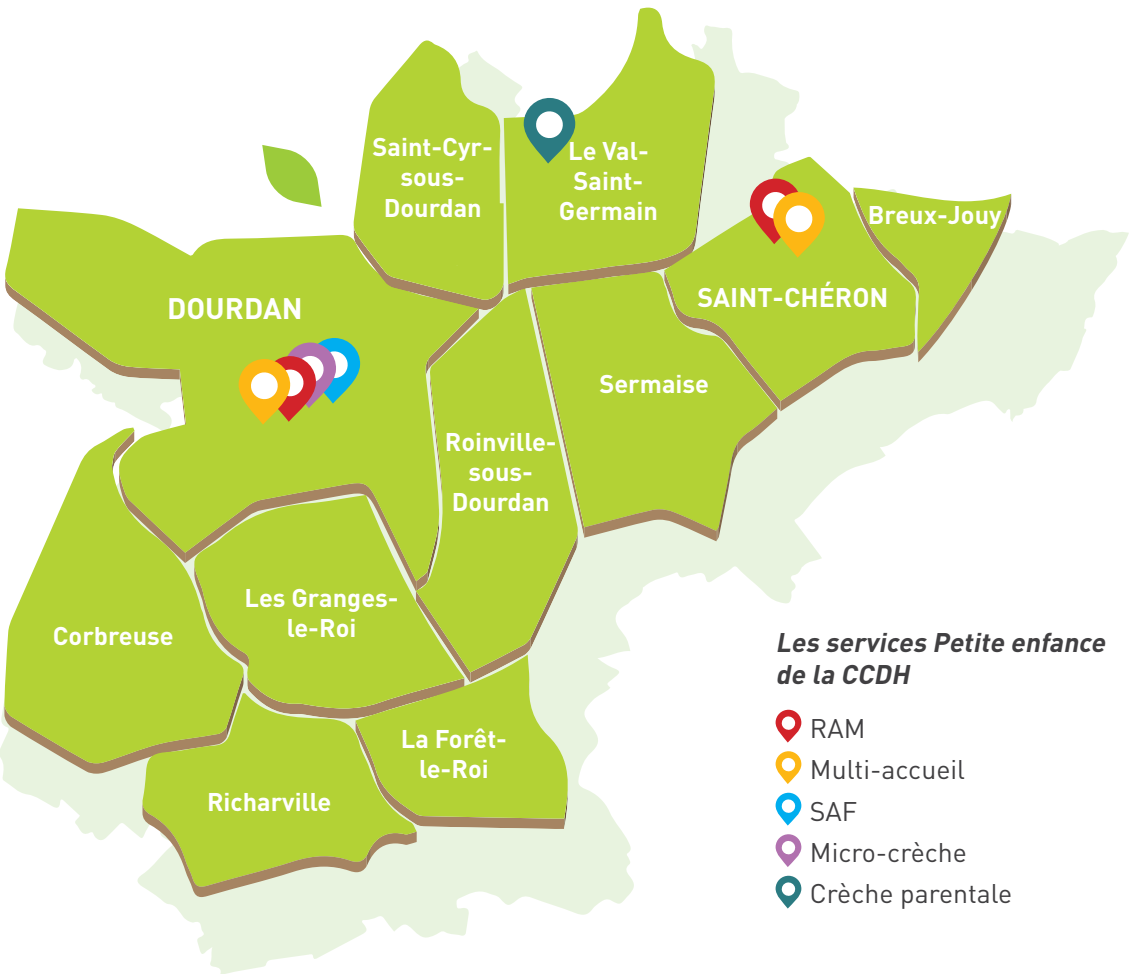

Structures et services petite enfance

Service	RAM	RAM	Multi-accueil familial et collectif « Les p'tits câlins »	Service d'Accueil Familial « A petits pas »	Multi-accueil « Les sucres d'orge »
Ville	Saint-Chéron	Dourdan	Saint-Chéron	Dourdan	Dourdan
Capacité	-	-	18 en accueil collectif 32 en accueil familial	40	27
Type d'accueil	-	-	Familial et Collectif	Familial	Collectif
Tranches d'âges		-	4 mois à 3 ans	4 mois à 3 ans	15 mois à 3 ans
Équipe	• 1 EJE*	• 1 EJE*	• 1 dir. Infirmière puéricultrice • 1 adjointe EJE* • 1 secrétaire • 11 assistantes maternelles • 2 auxiliaires de puériculture	• 1 dir. Infirmière puéricultrice • 1 adjointe EJE* • 14 assistantes maternelles	• 1 dir. EJE* • 1 EJE* • 6 auxiliaires de puériculture • 1 CAP Petite Enfance • 1 cuisinière-lingère
Fermeture	5 semaines par an	5 semaines par an	2 semaines en août et 1 semaine entre Noël et Jour de l'An	1 semaine entre Noël et Jour de l'An	3 semaines en août et 1 semaine entre Noël et Jour de l'An

** Educatrice de Jeunes Enfants*

Demandes d'accueil en 2020

2020	Nombre de demandes	Nombre de places à attribuer	Nombre de refus
MA Dourdan	24	13	11
SAF Dourdan	41	17	24
MA Saint-Chéron	30	13	17
TOTAL	**95**	**43**	**52**

211 enfants ont été accueillis en 2020 dans les 3 crèches de la CCDH.

Budget de fonctionnement du secteur Petite Enfance

Dépenses	Recettes	Reste à charge de la CCDH
1 811 105 €	908 574 €	902 531 €

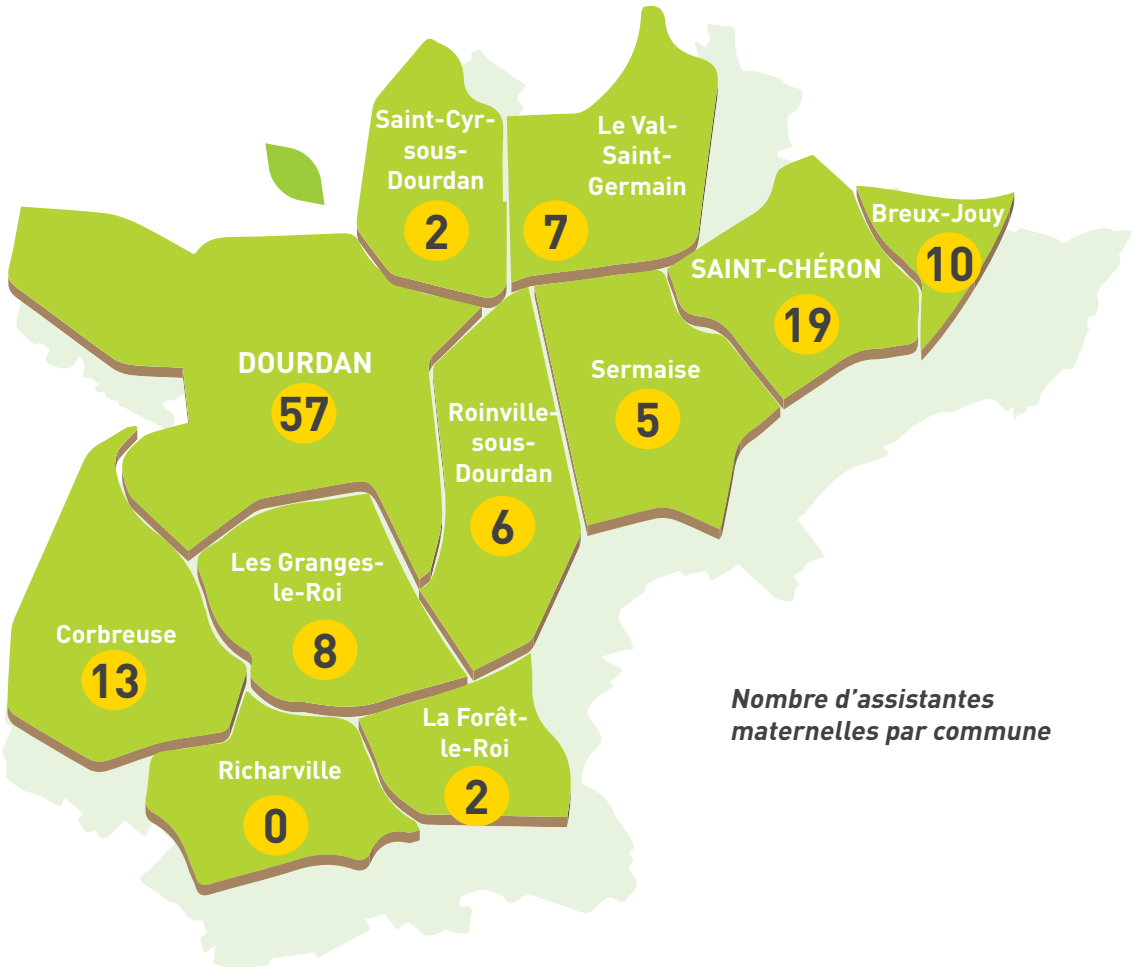

Nombre d'assistantes maternelles par commune

L'activité des RAM

Lieu d'échanges, de rencontres et d'informations sur l'accueil du jeune enfant, les RAM sont destinés aux parents-employeurs et assistants maternels. Les deux animatrices des RAM se tiennent à leur disposition pour toute question relative au contrat de travail, déclaration CAF ou dossier administratif.

52 assistantes maternelles (sur 74 recensées sur le territoire couvert par ce RAM) ont bénéficié des activités et informations du RAM de Dourdan et 21 autres ont participé aux activités ou contacté le RAM de Saint-Chéron (sur 44 en activité sur les communes rattachées à ce RAM), soit un total de 73 assistantes maternelles.

62% de l'ensemble des professionnelles du territoire ont accédé aux services des RAM de la CCDH. 275 parents ont contacté les RAM.

Des animations collectives à destination des assistants maternels sont proposées en matinée. C'est l'occasion d'échanger autour de problématiques professionnelles dans un cadre où les enfants peuvent évoluer en groupe et interagir avec d'autres enfants. Les intervenants sollicités étaient des psychomotriciens, des psychologues, des juristes, des conteurs, des artistes (musiciens, marionnettistes, Racontapis, tablier à histoires...).

La Petite enfance en temps de crise sanitaire

Les 3 établissements d'accueil du jeune enfant sont restés ouverts pendant les confinements. Très peu de familles appartenant aux professions prioritaires ont fait des demandes d'accueil. Mais les équipes étaient mobilisées pour accueillir les enfants au pied levé.

En temps réel, les directives ministérielles étaient traduites et appliquées en matière de mesures barrières, précautions d'hygiène, achat de matériel spécifique, communication... Très régulièrement et dans un délai restreint, il fallait s'adapter aux nouvelles mesures. Et ce, sur les 12 mois de l'année. Ce fut une année éprouvante pour les équipes.

Au niveau des RAM, le lien a été maintenu avec les assistants maternels, ayant déjà fréquenté les RAM ou non. Les deux animatrices relayaient les informations transmises par le Département. Et parfois, ont dû aller au-delà de leurs missions en termes d'accompagnement psychologique. L'isolement des assistants maternels a été plus ou moins mal vécu par nombre d'entre elles.

Ces épisodes particuliers d'absence de rassemblements ont permis de développer les communications par mail, téléphone et visio, que ce soit avec les familles, les assistants maternels et les partenaires.

Les événements festifs n'ont pu être organisés comme les années précédentes. Les journées pédagogiques (formation du personnel en équipe), au nombre de 2 par an et par structure, ont pu être maintenues.

Enfance

Le service Enfance de la CCDH compte 4 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH). Ils accueillent les enfants de 3 à 13 ans, les mercredis scolaires et les jours de vacances de la zone C, de 7h à 19h. Il est proposé aux familles une présence en journée complète ou ½ journée, avec repas.

Pour bénéficier du service, les familles sont invitées à créer un dossier administratif, valable pour l'année scolaire. Ainsi, un tarif leur est attribué, selon les revenus fiscaux de référence N-1 et la composition du foyer. Une fois l'inscription validée, elles doivent effectuer leurs réservations et procéder au paiement avant le 20 du mois précédent la présence.

Organisation du service

Dès le début d'année 2020, le service a connu une réorganisation souhaitée fin 2019. Jusque-là, celui-ci était regroupé avec le service Petite enfance, et coordonné par un même agent. Etant donné les enjeux à venir sur le service Enfance et l'augmentation régulière de la fréquentation, la collectivité a décidé de promouvoir un Directeur d'ALSH au poste de coordinateur Enfance.

Cette promotion effective au 1er janvier 2020 a entraîné sur le 1er trimestre des changements successifs de directions sur 3 des 4 ALSH favorisant le promotion interne (La Garenne – La Marelle puis Le Diabolo).

La diversité des accueils de loisirs

Chaque accueil de loisirs possède ses propres caractéristiques :

- ***La Garenne, Dourdan*** *(Sectorisation : Dourdan / Roinville-sous-Dourdan / Saint-Cyr-Sous-Dourdan / Sermaise / Le Val Saint-Germain)*

Avec une capacité de 210 places (60 maternels et 150 élémentaires), 2 bâtiments, 4 hectares de verdure au bord de la forêt domaniale de Dourdan, cet ALSH est un formidable atout pour les activités de plein-air et la période estivale. C'est la seule structure qui ne partage pas ses locaux avec les temps périscolaires des communes.

Situé à 1km à l'Ouest de Dourdan, l'endroit est accessible en voiture ou par le biais de la navette mise à disposition par la ville de Dourdan qui passe par l'école Leplâtre (8h-8h30 et 17h30-18h).

• ***Le Diabolo, Les Granges-le-Roi*** *(Sectorisation : Les Granges-le-Roi / Richarville / La Forêt-le-Roi)*

Situé à côté de la mairie, cet ALSH, d'une capacité de 40 places, bénéficie d'un bel espace extérieur clos et d'une salle polyvalente attenante.

Le lien fonctionnel et la continuité pédagogique avec la commune est un enjeu de l'année 2020 afin de faire de cet ALSH un atout géographique pour les usagers mais également une force de projets et de partenariats afin de dynamiser la vie des habitants.

Cet ALSH ferme 5 semaines par an, 2 semaines à Noël et 3 semaines début août. Les enfants peuvent alors être accueillis à l'ALSH La Garenne.

• ***La Marelle, Corbreuse*** *(Sectorisation : Corbreuse)*

Situé en plein cœur de la commune, dans l'espace Mairie, c'est le seul ALSH dont les enfants ne viennent que d'une commune.

Avec sa capacité de 50 places, cette structure pensée pour l'accueil d'enfants bénéficie de belles salles d'activités avec des espaces différenciés pour les petits et les plus grands. Une cour intérieure avec une structure de jeu complète l'ensemble.

Cet ALSH ferme 5 semaines par an, 2 semaines à Noël et 3 semaines début août. Les enfants peuvent alors être accueillis à l'ALSH La Garenne.

• ***Les Sangliers, Saint-Chéron*** *(Sectorisation : Saint-Chéron / Breux-Jouy)*

Situé également en plein cœur de ville, à côté de la Mairie et des écoles, ces locaux scolaires, transformés en ALSH (avec une extension de 2013), ont une capacité de 45 maternels et 75 élémentaires. Plusieurs salles d'activités bien distinctes sont proposées ainsi qu'une cour bétonnée. Un préau déporté a été installé au milieu de l'été 2020.

Cet ALSH a été rattaché à la CCDH en 2010.

Une politique commune

Le service Enfance est piloté par une vice-présidence conjointe avec la Petite enfance, et l'élue s'appuie sur une commission de conseillers municipaux qui se réunit plusieurs fois par an.

Le projet éducatif de la CCDH a totalement été réécrit en 2017, pour faire ressortir 4 axes de développement :

- les parents : premiers éducateurs,
- l'enfant : son rythme, ses besoins, son identité, son épanouissement,
- le vivre ensemble,
- appréhender son territoire et le monde.

Ces 4 axes permettent à chaque directeur de rédiger le projet pédagogique de sa structure. Trois directeurs sur quatre ayant changé de structure début 2020, cette rédaction sera un enjeu de la prochaine année.
Aujourd'hui, les accueils de loisirs de la CCDH se veulent comme étant des acteurs du développement de l'enfant par les jeux, les activités et la collectivité.
Ces 4 structures sont reconnues sur le territoire pour leur engagement, la dynamique de leur programmation et la confiance que les familles peuvent leur apporter.

Un service fortement impacté par la crise sanitaire

A peine créé, le service Enfance, nouvellement autonome, a été opérationnel dès le début de la crise sanitaire mi-mars 2020.
Les services numériques ont été mis en place, permettant ainsi à tous de partager les documents et suivre en temps réel les adaptations nécessaires au service, en cette période.

Du jour au lendemain, les 4 ALSH ont dû fermer pendant un trimestre. Très vite, il a été décidé d'ouvrir La Garenne (Dourdan), et Les Sangliers (Saint-Chéron) afin d'accueillir les enfants des personnels prioritaires.

Cet accueil a offert à 30 familles environ une solution de garde dans cette période charnière et intense. Une parenthèse étonnante (mais pas moins joyeuse) pour la dizaine d'enfants présents chaque jour et pour les équipes d'animateurs.
A l'issue de cette période, le Conseil communautaire a décidé de la gratuité de l'accueil sur toute la période dite de « confinement » et de payer les animateurs « permanents » à hauteur de ce qui était prévu.

Les ALSH ont été très peu touché par la COVID, et aucun cas grave n'a été décelé dans les équipes.
Fin-mai, les ALSH ont peu à peu repris leurs activités avec une fréquentation en baisse de 30% par rapport à la même période en 2019.
La plus fâcheuse conséquence étant l'annulation des mini-séjours d'été pour 40 enfants, au camping Tohapi de Saint-Chéron. Un évènement très prisé par les familles.

Sur l'été, les protocoles sanitaires n'ont pas permis le dynamisme habituel avec les sorties et les grands jeux collectifs. Si juillet a été plutôt équivalent à 2019 en termes de fréquentation, août s'est avéré bien plus bas avec une moyenne de -30%. Entraînant de fait une baisse importante des recettes familles pour la CCDH.
De son côté, la CAF a décidé très vite de compenser la période de « confinement », indexé sur 2019.

Une reprise « habituelle »

Dès septembre, les effectifs habituels sont revenus, soulignant alors les limites des capacités sur l'ensemble des sites. La question d'un 5ème ALSH périscolaire se repose à nouveau, sur la commune de Sermaise (centrale géographiquement), si possible pour la rentrée scolaire 2021.
Maintenant aguerries aux protocoles COVID, les équipes ont su s'adapter et proposer un accueil le plus qualitatif possible. Des activités adaptées, des accueils personnalisés (sans l'entrée des parents dans la structure), et des thématiques renouvelées ont été le lot du dernier trimestre 2020. Fort heureusement, aucune fermeture d'accueils et presque aucun cas n'ont été recensé.
Pour les vacances de Noël, un recul des réservations a été noté sur La Garenne (Dourdan), mais dans le même temps, un rebond de près de +30% sur Les Sangliers (Saint-Chéron).

Un nouveau logiciel et portail Famille

A la suite d'un contrôle de la CAF en 2018, il s'est avéré que le logiciel utilisé ne répondait pas aux exigences du partenaire dans le suivi et transmission des données.

En même temps, le portail Famille associé ne correspondait plus aux usages des familles, utilisant maintenant plus smartphone/tablette que poste fixe. Enfin, la réservation en ligne s'avérait peu fluide.

Dès 2019, une prospection des logiciels existants a été menée en lien avec les agents du service. En septembre, le choix s'est porté vers la suite Aiga « iNoé », pour une migration prévue le 1er septembre 2020. Un changement qui sera soutenu financièrement par la CAF.

Il est évident qu'un tel changement, avec des formations en « distanciel » n'a pas été simple pour permettre aux agents d'être parfaitement prêt au premier jour de la rentrée.
Néanmoins, l'outil a été viable de suite, les erreurs rattrapées, et le service Enfance a pu bénéficier très vite d'un espace fonctionnel, réactif et surtout facilitant grandement les démarches des familles et la communication envers elles. Communication qui avait tant fait défaut lors du « confinement ».

Fin 2020, les données CAF ont pu être transmises instantanément, les familles peuvent maintenant inscrire – réserver – payer d'un seul trait via leur espace. La CCDH peut communiquer un nombre important d'informations nécessaires à leurs organisations. Le début 2021 n'en manquera pas...

Pour toutes informations sur les accueils de loisirs, les familles peuvent contacter le secrétariat des accueils de Loisirs situé au siège de la CCDH, 17 rue Pierre Ceccaldi, 91410 DOURDAN

loisirs@ccdourdannais.com
Lundi au vendredi : 08h30-12h / 13h30-17h
01 60 81 12 20

Accueil des gens du voyage

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage a été confiée en 2015 au SYMGHAV, établissement public de coopération intercommunale, créé en 1994. Son objectif est de permettre aux collectivités adhérentes de confier à une équipe de professionnels du service public la conception, la gestion des aires d'accueil et de toute autre forme d'habitat pour les gens du voyage (terrains familiaux, grands passages, etc.).

La CCDH dispose d'une aire d'accueil intercommunale, située à Dourdan et proposant 20 places.
Du fait de son accessibilité et de ses équipements, l'aire a été régulièrement occupée (taux d'occupation : 56 %).

Cependant quelques problématiques persistent : effraction des locaux techniques, dépôts sauvages, vols de fluides. Les travaux d'entretien habituels ont été réalisés durant la fermeture estivale.

L'annonce du confinement a engendré chez les personnes stationnées une situation d'angoisse et d'anxiété. Le SYMGHAV les a donc contactées de manière régulière afin d'ouvrir des discussions et d'apaiser leurs peurs. Deux familles ont rencontré des difficultés financières : des dossiers pour leur dettes ont été constitués afin de leur éviter la mise en recouvrement. Les familles avec enfants n'ont pas fait le choix de les scolariser en milieu ordinaire ; un accompagnement vers le CNED a été réalisé avec un soutien.

04 PART.

UNE INTERCO' DYNAMIQUE & ATTRACTIVE

Un tissu économique riche et diversifié

Grâce à son tissu économique dynamique, la CCDH possède un bel atout de développement.
Quelques 1700 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sont recensées sur le territoire de la Communauté de communes, reflétant la diversité du monde économique.

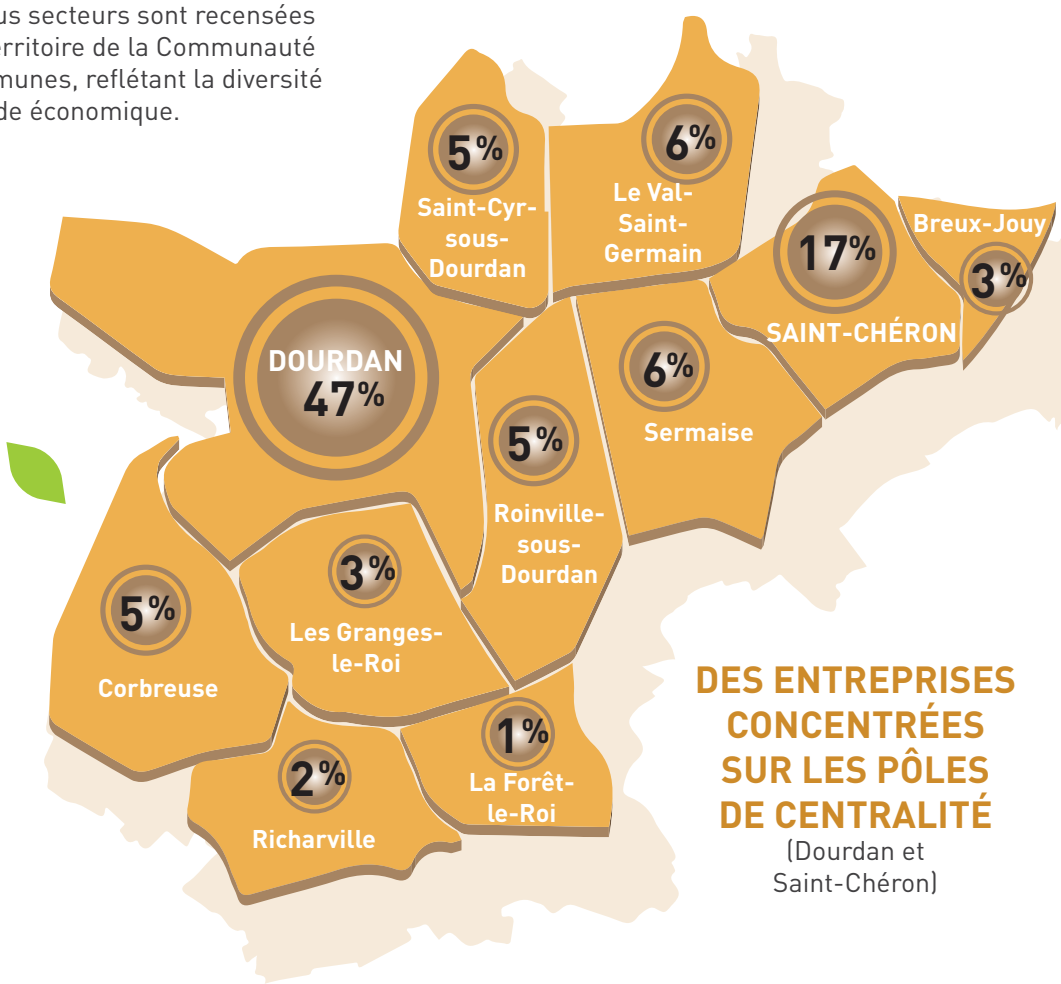

DES ENTREPRISES CONCENTRÉES SUR LES PÔLES DE CENTRALITÉ
(Dourdan et Saint-Chéron)

Vous pouvez y rencontrer :

- des industries de pointe (aéronautique, défense, médical, télécommunications, emballage...)
- des agriculteurs responsables et intégrés au territoire (conservation des sols, développement de circuits courts de distribution...)
- des entrepreneurs innovants (lunettes écologiques fabriquées avec des matériaux recyclés, pâtisserie végétale, ...)
- de nombreux artisans dont les savoir-faire sont reconnus bien au-delà de notre écosystème local (vitraux, fonderie utilisant la technique de la cire perdue, tapissier décorateur, luminaires, peinture sur porcelaine...)
- des commerces de proximité (stylisme, jouets, librairie, artisanat d'art, textile, décoration intérieure, restaurants...)

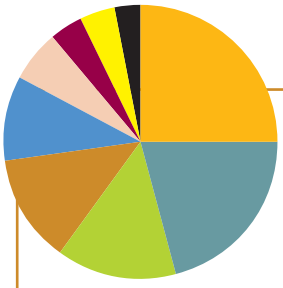

UNE SURREPRÉSENTATION DES SECTEURS DU COMMERCE ET DES SERVICES

25% Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration

Activités spécialisées, scientifiques et techniques Services administratifs et de soutien **21%**

14% Activités de construction

13% Administration publique

10% Autres activités de service

Industrie manufacturière, extractive et autres **6%**

4% Activités immobilières

4% Information et communication

3% Activités financières et d'assurance

Assurer le développement économique

Favoriser l'émergence de nouvelles activités et attirer durablement de nouvelles entreprises participent au développement économique, priorité stratégique de la Communauté de communes.

Aide à la création d'entreprises

De nombreux porteurs de projets de création d'entreprises ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches. Souvent demandeurs d'emploi en quête de reconversion, ils sont suivis par les conseillers Pôle emploi qui leur donnent les premières pistes pour concrétiser leurs projets.

La CCDH intervient pour compléter cet accompagnement en apportant des renseignements : aide à la réflexion sur le projet, identification des freins, des leviers pouvant être actionnés, mise en relation chambres consulaires ou autres partenaires pour bénéficier des dispositifs adéquats. En 2020, ce sont 15 porteurs de projets qui ont pu bénéficier de cet accompagnement personnalisé.

Par ailleurs, le Conseil communautaire de la CCDH a renouvelé le 21 septembre 2020 la convention de partenariat avec Initiative Essonne. Celle-ci a permis d'accompagner, de financer et de concrétiser 4 projets de création ou de reprise d'entreprises sur le territoire. Les prêts d'honneur accordés représentent un montant total de 57 000 €, et grâce aux prêts bancaires obtenus par les entrepreneurs, 64 4047 € ont été injectés dans l'économie locale.

Un tissu majoritaire d'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

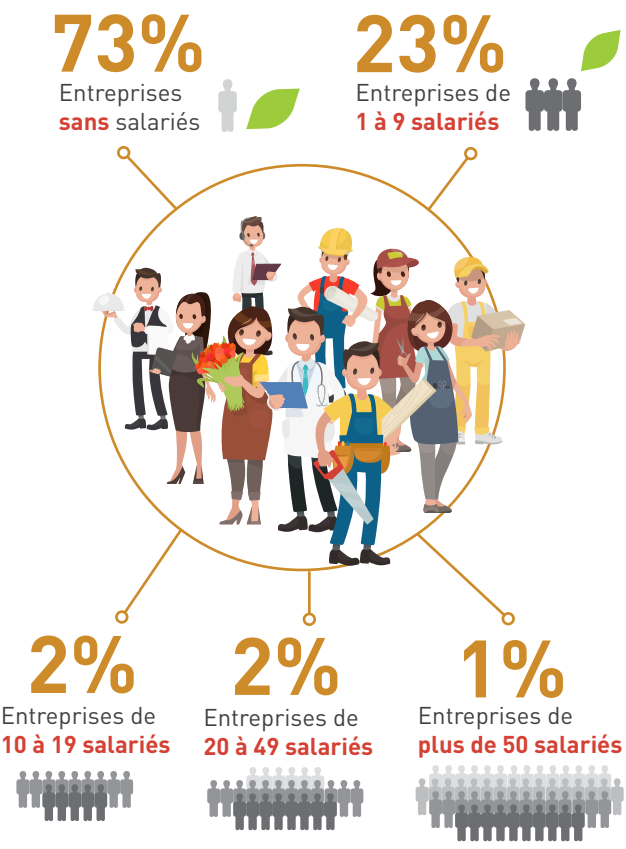

Accompagnement des entreprises du territoire

Pour assurer ses missions d'accompagnement, le service s'est doté en février 2019 d'une base de données des établissements localisés sur le territoire. Depuis l'acquisition de cet outil, la consolidation des informations est constante. Deux stagiaires, venus étoffer le service en juin et en décembre 2020, ont contribué à la qualification de 300 contacts supplémentaires dans cette base de données. On en dénombrait à la fin de l'année 730 soit une augmentation de 41,5 % des contacts qualifiés par rapport à 2019.

A noter qu'au 31 décembre 2020, 2452 établissements actifs étaient recensés sur les 11 communes de la CCDH.

En parallèle, la CCDH a mandaté en 2019 la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ile-de-France pour la réalisation d'un diagnostic commercial sur son territoire. Cette démarche a pu être réalisée début 2020 avant la mise en place de mesures liées à la crise sanitaire.

Autre action : la CCDH a confié à Essonne Développement, et par délibération du 6 février 2020, la réalisation d'un diagnostic stratégique et d'un plan d'attractivité des 7 parcs d'activités de son territoire.

En 2020, l'équipe d'Essonne Développement a réalisé une monographie de chacun d'entre eux avec leurs forces, leurs faiblesses et les enjeux. Malgré le contexte sanitaire, elle a pu également recueillir les témoignages des élus de la CCDH et des acteurs économiques. La phase 3 est engagée depuis fin 2020 et prévoit des préconisations et actions prioritaires pour chaque parc d'activités.

Une année économique marquée par la Covid-19

Le service Développement économique est resté mobilisé tout au long de cette année extrêmement complexe pour les entreprises qui ont dû constamment s'adapter.

L'accompagnement s'est traduit, au rythme des périodes de confinement et périodes intermédiaires, par :

- des contacts téléphoniques et des campagnes d'information via une liste de diffusion numérique,
- une mise en relation avec les partenaires en fonction des besoins identifiés,
- un « diagnostic flash » pour identifier les entreprises en difficulté et cibler l'accompagnement,
- des rendez-vous sur sites lorsque cela était possible,
- des échanges lors d'événements réalisés majoritairement en visio-conférence.

En 2020, 460 contacts ont été réalisés avec les entreprises locales dont 243 exclusivement relatifs à la pandémie Covid-19.

En parallèle, des rendez-vous ont été organisés tout au long de l'année 2020 :

- 64 rendez-vous physiques au sein des entreprises,
- 15 rendez-vous physiques avec les communes de la CCDH, 3 avec des entreprises extérieures
- 89 rendez-vous techniques de suivi en présentiel ou en visio-conférence ont été réalisés avec les partenaires (58 d'entre eux exclusivement relatifs à la situation économique).
- 6 visites de locaux ont été effectuées en présence de propriétaires pour alimenter la bourse des locaux interne de la CCDH.

Le service Développement économique a participé à 38 événements en présentiel ou en visio-conférence organisés par les services de l'Etat, la région IDF, le Conseil départemental ou les partenaires de la CCDH.

Fonds Résilience

Dans le cadre de son plan de relance économique, le Conseil communautaire de la CCDH a approuvé par délibération du 17 juin 2020 une contribution de 27 000 € au fonds Résilience mis en place par la région Ile-de-France et la Banque des Territoires.

L'objectif de ce dispositif était d'aider les entreprises de 0 à 20 salariés à pérenniser leur activité dans le contexte de pandémie en leur permettant d'obtenir une avance à taux 0, remboursable de 3000 € à 100 000 €. Sept entreprises de la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix ont pu bénéficier de cette aide pour un montant total de 110 000 €.

Subvention exceptionnelle d'Aide à l'Immobilier d'Entreprises

Par délibération du 14 décembre 2020, le conseil communautaire CCDH a voté la mise en place d'une enveloppe budgétaire exceptionnelle de 50 000 € permettant d'accorder des subventions d'aide à l'immobilier d'entreprises à destination des commerçants ayant subi une fermeture administrative à compter du 1er novembre 2020.

38 commerçants ont bénéficié de cette aide exceptionnelle pour la période de référence, du 29 octobre au 28 novembre 2020, pour un montant total de 26 600 €.

L'aide à l'emploi des jeunes

Partenaire historique de la CCDH, la Mission locale des 3 Vallées (ML3Vallées), est un service public destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. L'objectif principal de la mission locale est l'insertion sociale et professionnelle du jeune.
Le territoire de compétence et de responsabilité de la Mission Locale des 3 Vallées est composé de 70 communes et s'étend de Mérobert à Montlhéry du Sud au Nord, et de Limours à Brétigny de l'Ouest à l'Est. Le siège est basé à Brétigny-sur-Orge, son antenne locale est à Dourdan.

Malgré la crise vécue en 2020, une dynamique solide et ininterrompue a été maintenue en direction des jeunes, pour éviter l'isolement, et de nombreuses actions ont été menées tout au long de la crise.

En parallèle, l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans (Loi pour une école de la confiance) est entrée en vigueur au 1er septembre 2020. L'objectif est d'accompagner les jeunes mineurs dans un parcours individualisé. Il s'agit d'éviter le décrochage scolaire. Au 31 décembre 2020, 330 jeunes relevaient de l'obligation de formation (61% respectaient cette obligation).

Ressources d'insertion mobilisées en faveur des jeunes de la CCDH :

- Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes : 7 651 € (17 jeunes concernés)
- Allocation PACEA : 22 540 € (35 jeunes concernés)
- Allocation Garantie Jeunes : 102 950 € (53 jeunes concernés)
- Chèque mobilité : 4 360 € (62 jeunes concernés)

Chiffres clés en 2020

- Nombre de jeunes accompagnés : 392
- Nombre de jeunes en 1er accueil : 172
- Nombre de jeunes entrés en emploi : 125
- Nombre de jeunes entrés en alternance : 20
- Nombre de jeunes entrés en formation : 61
- Taux d'insertion corrigé : 48 %
- 70,5 % des jeunes accompagnés entrent en dispositifs

Le centre aqualudique Hudolia

Hudolia fête, en 2020, sa 9e année d'exploitation. C'est la sixième année en contrat d'affermage conclu avec la CCDH. Initialement, le contrat arrivait à ton terme en 2019. Cependant, un avenant de deux années supplémentaires a été conclu, suite aux travaux effectués pour le réaménagement des salles espaces Forme et Fitness et pris en charge par Hudolia, en 2017.

Le fait marquant de cette année 2020, est la fermeture à deux reprises de l'établissement en raison de la pandémie de Covid-19 : 16 semaines à partir du 14 mars et 11 semaines à partir du 17 octobre.
Hudolia a su s'adapter pour une réouverture en toute sécurité pour les collaborateurs et pour les usagers, avec la mise en place d'un protocole d'hygiène et de sécurité.
Certifié ISO 9001 en 2015, Hudolia a de nouveau obtenu cette certification en fin d'année 2019, l'audit de surveillance prévu en 2020, a été repoussé au premier semestre 2021.

Préambule d'une année perturbée

Dans la lignée de l'année 2019 (année de référence), les performances commerciales réalisées sur les mois de janvier et février étaient remarquables. A fin février, Hudolia affichait une avance de + 5K€ sur le réalisé 2019.

Sur 2020, Hudolia compte près de 6 mois (188 jours) d'interruption du service. Au-delà d'une situation financière dégradée (pertes de recettes), cette situation inédite a obligé l'exploitant à faire preuve d'agilité dans la gestion des ressources humaines, la communication et la relation avec les clients. Les fermetures ont lourdement impacté les cycles d'apprentissage, tant dans le cadre scolaire que dans le cadre des écoles de natation.

Malgré un contexte particulier et « angoissant », la CCDH est restée impliquée et en attente d'une réouverture rapide de l'équipement. Dès la rentrée de septembre 2020, les clients et salariés sont restés fidèles et engagés. Avec le retour d'un service complet « normal », l'engouement s'est fait ressentir : la fréquentation totale du centre aqualudique Hudolia du 1er janvier au 31 décembre 2020 représente 63 613 entrées.

En synthèse

Cette année 2020 présente 5 phases :

1. Un début d'année prometteur (du 1er janvier au 14 mars)
2. Une première période de fermeture "totale" (du 15 mars au 6 juillet)
3. Une ouverture en période estivale avec fermeture de 1 heure (du 6 juillet au 31 août)
4. Une rentrée 2020 pleine d'espoir (du 1er septembre au 17 octobre)
5. Une deuxième période de fermeture "totale" (du 18 octobre au 31 décembre)

Avec les fermetures, Hudolia a suspendu les prélèvements des abonnés et pour les clients ayant des cartes de 10 entrées, un report de validité des cartes a été effectué. En ce qui concerne les animations et offres commerciales, elles n'ont pas été nombreuses cette année. Cependant, durant la « 15 ZEN » de septembre, 36 personnes ont souscrit un abonnement.

Des petits travaux de maintenance ont été réalisés durant les périodes de fermeture afin de maintenir le bâtiment performant.

Par le biais des réseaux sociaux, Hudolia a su s'adapter en proposant des cours de fitness en ligne ou des bons plans mis en ligne quotidiennement. Une communication active toute l'année a permis de garder le lien avec notre clientèle.

2020 est la dernière année de contrat avec l'actuel délégataire avant la mise en place de l'appel d'offres pour le renouvellement du contrat de délégation de service public.

Promouvoir le tourisme

La politique touristique de la CCDH est réalisée par le biais de l'office de tourisme, Dourdan Tourisme.
L'accueil de Dourdan Tourisme a été fermé 86 jours en raison des deux confinements (du 15 mars au 26 mai et du 30 octobre au 27 novembre). Pour la réouverture de l'accueil en mai, un protocole sanitaire a été mis en place pour respecter les consignes sanitaires (1 personne ou 1 famille (maximum 6 personnes) en même temps, port du masque obligatoire, désinfection des mains...).

Le calendrier des événements a été fortement impacté par la pandémie puisque plusieurs événements phares de la saison ont été annulés : Foire Ventôse, Fête Médiévale, Parc en Fête, Hurepoix Folie's, soirée Halloween.

Le marché de potiers, la Saint-Félicien, les Journées Européennes du Patrimoine et le Festival de Voitures anciennes ont pu se dérouler mais en respectant un protocole sanitaire strict.

Toutes les visites à thème programmées après le 15 mars ont été annulées. Au cours du mois de juillet, des ateliers enluminure réalisés par la vitrailliste dourdannaise, Florence Dupont ont été organisés en lien avec le musée du Château.
Pendant les confinements, l'équipe de Dourdan Tourisme a continué de travailler à distance et à temps plein avec la mise en place du télétravail.

Une crise sans précédent

L'année 2020 a été marquée par une forte baisse du nombre de visiteurs à l'accueil.
Sur l'ensemble de la période estivale, il faut noter une baisse de 32% du nombre de visiteurs par rapport à l'année dernière mais seulement une baisse de 18,6% du nombre d'accueil. Le protocole sanitaire a limité le nombre de personnes en même temps à l'accueil. Les premières semaines de juillet, une seule personne pouvait entrer.

Dans le détail, en juillet, une baisse de 20% du nombre de visiteurs est à observer mais une hausse du nombre d'accueil de 2,7% par rapport à 2019. En août, le nombre de visiteurs a fortement baissé de 41% et de 35% en situation d'accueil.

Enfin, pendant l'été, la billetterie pour les visites guidées du château se faisait à l'accueil de Dourdan Tourisme en raison des travaux d'extension du Musée.

L'accueil « hors les murs »

En janvier, Dourdan Tourisme a fait l'acquisition d'un véhicule en partie subventionné par une aide départementale. Le but était de renforcer la stratégie d'accueil de Dourdan Tourisme en développant l'accueil « hors les murs » sur tout le territoire de la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix avec un accueil mobile mais attractif.

Les objectifs étaient de capter la clientèle qui ne passe pas à Dourdan Tourisme, mailler le territoire, rendre visible Dourdan Tourisme et fédérer les professionnels.

Sur la période d'avril à septembre, l'équipe devait assurer une permanence à l'entrée des gares RER du territoire (le week-end) et sur les différents évènements (Fête de la Saint-Denis à Roinville-sous-Dourdan, Fête de la Saint-Georges à Sermaise, le salon des plantes à Dourdan).

En juillet et août, une fois par semaine, les agents devaient aller dans les campings du territoire pour capter les touristes de passage. Avec la crise sanitaire, ce projet d'accueil « hors les murs » n'a pas pu se réaliser, il est reporté pour 2021.

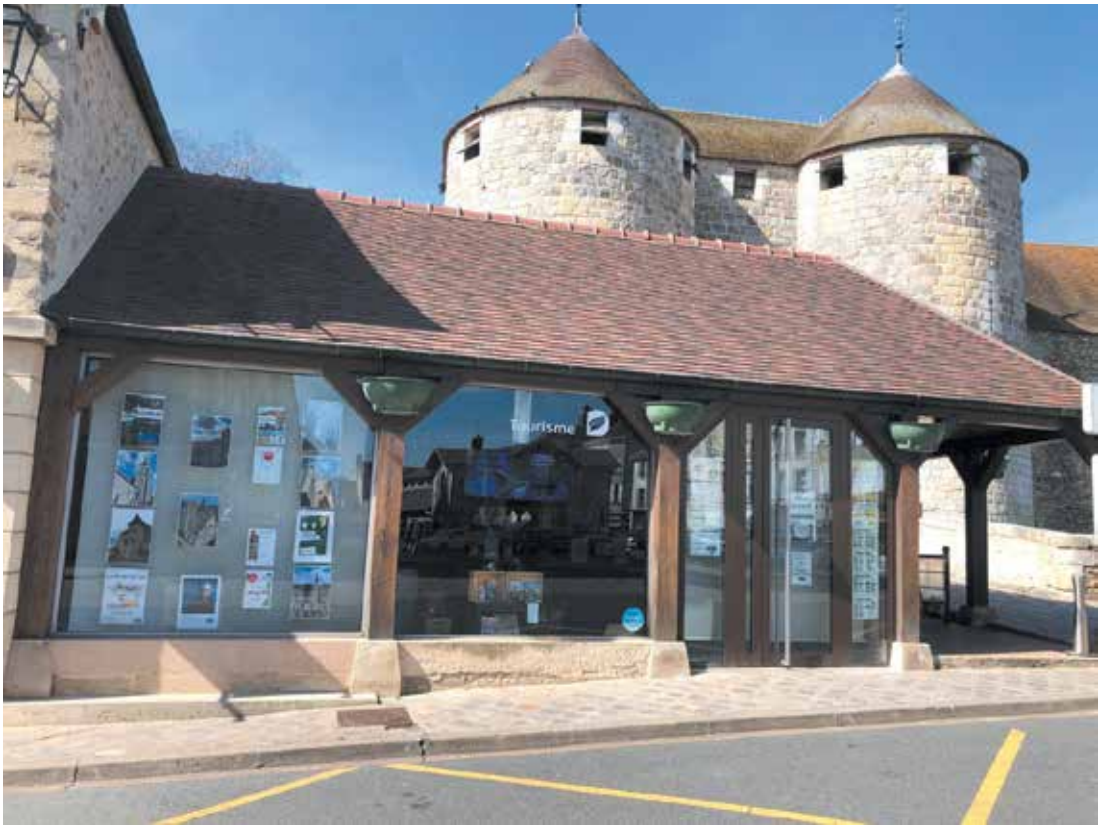

L'aménagement numérique

L'aménagement numérique du territoire et le déploiement de la fibre optique sont des enjeux forts pour la CCDH. Porté par le Syndicat mixte ouvert (SMO) Essonne Numérique, le développement doit couvrir la totalité des 11 communes de la CCDH et ainsi bénéficier aux habitants qui pourront avoir accès au Très Haut Débit (THD).

Essonne Numérique déploie un réseau fibre optique FttH et FttE permettant de proposer des garanties différentes :

- le réseau FttH est un réseau fibre pour permettre le raccordement du grand public. Ce sont les opérateurs qui assurent le raccordement.
- le réseau FttE est un réseau dédié aux entreprises. C'est l'exploitant du réseau qui assure les raccordements

2020 fut l'année de l'aboutissement des études d'ingénierie pour les 4 jalons du territoire. S'en est suivi la négociation des emplacements des armoires, la réalisation des travaux de génie civil et de câblage dans les villes concernées.

En début d'année, le Syndicat a ainsi mis en ligne une carte interactive qui permettait à chaque foyer ou entreprise de visualiser l'avancement prévisionnel du déploiement de la fibre pour les cinq premiers mois de l'année.

Mais le déploiement a souffert de la crise liée au COVID et notamment des périodes de confinement et de restrictions. Un plan de continuité d'activité a été piloté par le SMO Essonne Numérique pour accompagner les entreprises en difficulté.

Programmation de déploiement des communes :

Commune	Couverture Fibre Optique			
	Jalon 1	Jalon 2	Jalon 3	Jalon 4
Breux-Jouy	0%	0%	>97%	>97%
Corbreuse	0%	0%	0%	>97%
Dourdan	94%	>97%	>97%	>97%
La Forêt-le-Roi	0%	0%	19%	>97%
Le Val-Saint-Germain	11%	>97%	>97%	>97%
Les Granges-le-Roi	1%	1%	1%	>97%
Richarville	0%	0%	0%	>97%
Roinville	9%	>97%	>97%	>97%
Saint-Chéron	0%	0%	>97%	>97%
Saint-Cyr-sous-Dourdan	0%	>97%	>97%	>97%
Sermaise	0%	93%	95%	>97%

En 2020, il a été investi environ 22,5 millions d'euros (22 377 427 € HT) sur le réseau. En fin d'année 2020, l'investissement total s'élève à 54,5 millions d'euros (54 536 159 € HT).

Cet investissement est directement financé par le SMO Essonne Numérique, ses adhérents, le département de l'Essonne et les intercommunalités membres dont la CCDH ainsi que la région Ile-de-France et l'État.

PART. 05

UNE INTERCO' RESPONSABLE & DURABLE

Le Plan Climat Territorial

Projet territorial de développement durable, il a vocation à être stratégique - il annonce des objectifs précis à atteindre - et opérationnel : il décrit les actions et les moyens pour y parvenir sur une durée de 6 ans. Ses champs d'actions concernent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique.

Après une année 2019 consacrée à la réalisation du diagnostic et à la définition de la stratégie territoriale, l'année 2020 a été marquée par l'élaboration du programme d'actions du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). De la même manière que pour les deux précédents documents, et malgré les conditions sanitaires, une démarche importante de concertation avec les partenaires a été mise en place par la CCDH.

Une première version du programme d'actions a d'abord été présentée lors d'un Comité technique en septembre 2020 (24 participants).

Chaque axe stratégique a ensuite été présenté lors de groupes de travail spécifiques :

- « Rénover et construire des bâtiments plus économes en énergie » (17 participants),
- « Se déplacer plus facilement, mieux et moins » (16 participants),
- « Aménager pour ménager le territoire » (27 participants),
- « Consommer et produire autrement » (15 participants),
- « Produire localement des énergies renouvelables » (14 participants)
- et « impliquer largement pour faire de la transition énergétique l'affaire de tous » (12 participants).

Les principaux partenaires et institutions ayant participé à ces groupes de travail sont l'ALEC Ouest-Essonne, la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Essonne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Groupement des Entrepreneurs de l'Hurepoix, le Collectif Plan Climat du Dourdannais (une dizaine d'associations membres), le Conseil départemental de l'Essonne, la Direction départementale des Territoires de l'Essonne, GRDF, Enedis, le SIREDOM et l'ensemble des communes membres de la CCDH.

Une deuxième version de la stratégie territoriale, intégrant les corrections du Comité des partenaires, a été ensuite présentée au Comité de pilotage (17 participants) et approuvée par ce dernier.

Ce programme, composé de 34 actions autour des 6 axes stratégiques, ainsi que les autres documents du PCAET, ont enfin été adoptés à l'unanimité par une délibération du Conseil communautaire en décembre 2020.

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Plan Climat-Air-Énergie Territorial, la CCDH a signé en décembre 2020 une convention de partenariat avec GRDF. Celle-ci définit les thématiques de travail et actions communes à conduire ainsi que les modalités de collaboration. La CCDH et GRDF se sont engagés à collaborer autour des thèmes suivants :

- le développement de la mobilité propre telle qu'invoquée dans le PCAET,
- la transition énergétique et l'émergence de projets de méthanisation,
- l'accompagnement d'un événement autour du développement économique et de la transition écologique.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Par la signature à l'été 2019 d'une convention cadre de partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France, la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix, la Communauté de communes Entre Juine et Renarde et la Communauté d'agglomération de l'Etampois Sud-Essonne se sont engagées à préfigurer la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Le recrutement par la CCDH d'un stagiaire a permis de consolider le diagnostic réalisé au préalable par la Chambre d'Agriculture. Ce sont notamment 19 agriculteurs du Sud-Essonne (ensemble des 3 EPCI) qui ont été entendus dans le cadre d'entretiens individuels. D'autres acteurs clés dans la conception d'un projet alimentaire territorial ont également été interrogés (collectivités territoriales, associations, dirigeants de petites et moyennes surfaces, etc.) et un questionnaire à destination des consommateurs a été publié en septembre 2020.

Le stagiaire a également participé activement à la construction d'un pré-programme d'actions, validé par un Comité de pilotage en septembre 2020. Avec le diagnostic consolidé, ce document a servi de support à la candidature à l'appel à projets national du Plan National pour l'Alimentation de septembre de février 2021.

Les actions de l'ALEC

La CCDH est adhérente depuis 2017 à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Ouest-Essonne. Elle est représentée au sein de son conseil d'administration par deux délégués titulaires. Les services de l'ALEC sont tournés vers trois types de publics : le grand public, notamment avec l'Espace Info Énergie, les copropriétés et les collectivités territoriales.

En 2020, ce sont plus de 158 ménages qui ont pu bénéficier de conseils neutres et gratuits concernant la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables, soit par téléphone, soit à la permanence hebdomadaire de Dourdan. Le nombre de bénéficiaire est en augmentation malgré la crise sanitaire (117 ménages touchés en 2019, soit une hausse de plus de 35%).

Le programme DEPAR

En complément des actions conduites par l'ALEC Ouest-Essonne à destination du grand public, la CCDH a signé en juin 2020 une convention avec La Poste pour la mise en œuvre du programme DEPAR (« Diagnostics Energétiques Pour Accompagner la Rénovation »). L'objectif était de déployer, grâce au réseau de facteurs, une démarche « d'aller vers » les ménages susceptibles d'être en situation de précarité énergétique, et d'offrir à ceux-ci un accompagnement personnalisé (diagnostic énergétique et remise d'un kit de sensibilisation aux économies d'énergie).

De décembre 2020 à mai 2021, ce sont 60 ménages qui ont pu bénéficier d'un diagnostic complet et gratuit de leur logement. A partir du constat, les bénéficiaires sont ensuite orientés vers les acteurs de la rénovation énergétique et notamment l'ALEC.

Améliorer les mobilités

La volonté de la Communauté de communes de se saisir des questions de mobilités s'est notamment incarnée en 2020 par la création d'une délégation des mobilités confiées, lors de l'élection du nouvel exécutif, à un Vice-Président dédié.

Etude synthétique des besoins de mobilités

Dans le cadre de la procédure de mise en concurrence de l'exploitation des réseaux de bus en grande couronne de la région Ile-de-France, et pour alimenter le futur cahier des charges du dossier de consultation des entreprises, les services de la CCDH ont réalisé en interne un diagnostic des besoins de mobilités, transmis à Ile-de-France Mobilités, le 3 juillet 2020.

A partir d'une analyse des flux actuels de déplacement internes et externes, d'un examen de l'offre de bus actuelle et d'un exercice de prospective des besoins, l'étude identifie trois axes d'amélioration de l'offre :

- le renforcement de la desserte interne et notamment des pôles générateurs de déplacement,
- le développement des possibilités de rabattement vers les gares favorisant l'intermodalité,
- l'amélioration de la connexion aux autres pôles du Sud-Essonne dans une logique plus affirmée de « bassin de vie ».

Les chiffres clés (2017)

Les mobilités au cœur de la CCDH, c'est

- 65% des déplacements des Dourdannais se font en voiture individuelle
- Un véhicule particulier n'est occupé en moyenne que par 1,1 personne
- Un Dourdannais parcours en moyenne par trajet 400m à pied, 22km en transport en commun, 7,2km en voiture
- 39% des émissions de gaz à effet de serre de la CCDH sont liés au transport de personnes
- 133 places de stationnement sont aménagées pour les covoitureurs en Essonne (2 aires sur le territoire de la CCDH : gare de Dourdan et gare de Sermaise)

Collecter et traiter les déchets

Cette compétence a été confiée au SIREDOM. Le Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères, a pour priorité de répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement. Il s'engage au quotidien à réduire le volume des déchets et à les traiter comme une ressource dans les meilleures conditions et aux meilleurs coûts afin de préserver notre environnement.

Collectes en « porte à porte » en 2020 (pour la CCDH)

	TOTAL (t)
Ordures ménagères	5 274,70
Encombrants	0,27
Déchets végétaux	1 798,38
Emballages légers + papiers	1 296,88
TOTAL	**8 370,24**

En 2020, le taux de la TEOM était de 8,35 %.

Dans le cadre des actions de sensibilisation, des animations de sensibilisation au tri ont eu lieu dans les écoles pour les enfants du CP au CM2 (Le Val-Saint-Germain, Dourdan, Richarville, Breux-Jouy, Roinville et Corbreuse). Soit 543 enfants.

Au cours du 1er trimestre 2020, l'épidémie de coronavirus s'est propagée, entraînant un premier confinement de mars à mai. Le Siredom a mis en place un plan de continuité d'activités répondant aux exigences du confinement.

La gestion des milieux aquatiques (GEMAPI)

Cette compétence a été confiée au Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle. Il participe à la lutte contre les pollutions des rivières, entretien ou aménage les cours d'eau et leurs abords, réalise des aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile.
Un état des lieux de la masse d'eau du bassin versant de l'Orge a été réalisé et montre que certains paramètres déclassent la qualité des eaux et ne permettent pas aujourd'hui l'atteinte du bon état.

A l'issue de ce diagnostic et d'échanges avec les différents organismes financeurs (Agence de l'Eau Seine Normandie, Conseil Départemental), il a été acté la nécessité de réaliser un nouveau contrat avec les principaux acteurs de l'eau du bassin versant de l'Orge.

Le contrat de territoire Eau & Climat est un outil de programmation d'actions qui engage réciproquement les parties dans le sens des objectifs environnementaux et de l'adaptation au changement climatique.

Il s'agit de réduire les différentes sources de pollution et/ou de dégradation physique des milieux aquatiques et de la biodiversité.

L'élaboration et l'animation de ce contrat territorial est portée par le Syndicat de l'Orge (qui couvre les 3/4 du bassin versant et 90% de la population de ce territoire).

Un travail a été mené avec les intercommunalités - selon leurs compétences - afin d'élaborer un programme d'actions répondant aux enjeux du territoire qui sont :

- l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et la maîtrise des rejets dans les cours d'eau,
- la restauration des continuités écologiques et des fonctionnalités des milieux aquatiques et humides,
- la maîtrise des ruissellements et la gestion du risque inondation,
- la protection de la ressource en eau afin de fiabiliser et de sécuriser l'alimentation en eau potable,
- la communication et la sensibilisation des publics.

Les intercommunalités et partenaires engagées dans la démarche sont :

- L'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil Départemental de l'Essonne
- Les Communautés d'agglomération Cœur Essonne et Paris Saclay
- L'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
- Le Syndicat de l'Orge
- Le Syndicat des Eaux Ouest Essonne
- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable dans la région d'Ablis
- Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Un contrat et un programme d'actions ont été élaborés avec ces acteurs et soumis à l'avis de l'Agence de l'Eau.

Informations pratiques

Communauté de communes Dourdannais en Hurepoix
17 rue Pierre Ceccaldi
91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20
contact@ccdourdannais.com

Secrétariat Enfance-Petite Enfance
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20
loisirs@ccdourdannais.com

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
(ouvert au public jusqu'à 16h30)
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20
cias@ccdourdannais.com

Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
(ouvert au public jusqu'à 16h30)
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 96 47
ssiad@ccdourdannais.com

Développement économique
17, rue Pierre Ceccaldi
91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 24
contact@ccdourdannais.com

Centre aqualudique Hudolia
70, avenue de Paris – 91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 21 70
contact@hudolia.fr
www.hudolia.fr

Office de Tourisme
Du 1er novembre au 31 mars,
du mardi au dimanche
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
Du 1er avril au 31 octobre,
du mardi au dimanche de 10h à 12h30
et de 14h à 18h.
Place du Général de Gaulle
91410 Dourdan
Tél. 01 64 59 86 97
info@dourdan-tourisme.fr
www.dourdan-tourisme.fr

RAPPORT D'ACTIVITES 2020
Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix

Directeur de la publication : Rémi Boyer
Vice-présidente en charge de la communication : Carine Houdouin
Directeur de la rédaction : Gaël Kergroach
Directrice de la communication/Coordination éditoriale : Marie Faujas
Réalisé avec la collaboration des services de la CCDH

Réalisation : Studio Cirsé – Septembre 2020
Crédits photos : CCDH, D.R.
Impression : Serepro Numéric

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS

17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan
Tél. 01 60 81 12 20

Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix
www.ccdourdannais.com - ccdourdannais - @ccdh91 - company/ccdourdannais